FIODESSI Cotonou, le 08 septembre 2023

Ange Á

fiodessiange@gmail.com Monsieur le Ministre

67834930 de la Fonction Publique

**Objet** : Recours gracieux

 Excellence Monsieur le Ministre,

Dans le cadre du recrutement des agents douaniers de l’Etat, nous venons très respectueusement vous exposez ce qui suit :

-nous avons été officiellement déclaré admissible mais après la visite médicale, on nous a recalé pour la formation militaire à cause du nombril ;

-ils nous ont confirmé qu’après une simple opération chirurgicale qu’on pouvait suivre la formation militaire ;

-malgré les plusieurs recours écris pour une résolution de la situation, jusqu’à ce jour aucun retour nous a été fait.

Monsieur le Ministre vous savez certainement que ce concours a été très sélectif. Tout l’effort fourni ne serait être perdu pour une telle raison. D’ailleurs c’est pour éviter toutes ces inégalités et injustices que le gouvernement a même adopté en conseil des ministres le 21 juin 2023 des décrets permettant aux personnes handicapées d’accéder à la fonction publique.

 Allons-nous perdre notre carrière professionnelle à cause de notre petit nombril ?

S’il vous plait Monsieur le Ministre :

-vu que nous ne sommes guerre des personnes handicapées ;

-vu que nous avons été à la hauteur des deux tests de sélection ;

-vu que notre mal peut être soigné et dans un temps record ;

-vu qu’une deuxième chance est donnée aux élèves en formation militaire ;

-vu que nous pourrions suivre cette formation militaire de base avec d’autres corps de l’armée car elle est commune à tous ;

nous vous demandons de revoir notre cas en nous autorisant à suivre la formation professionnelle en attendant la prochaine formation militaire de base qui sera lancée le temps de satisfaire à la demande.

Monsieur le Ministre, nous aider à réintégrer ce corps serait de sauver la carrière professionnelle des jeunes enfants béninois méritants et dévoués à servir leur nation et montrerait votre écoute envers le peuple.

 Dans l’attente d’une suite favorable à notre demande nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l’expression de notre très haute considération.

 FIODESSI Ange

FIODESSI Cotonou, le 08 septembre 2023

Ange Á

fiodessiange@gmail.com Monsieur le Ministre

67834930 de la Défense Nationale

**Objet** : Recours gracieux

 Excellence Monsieur le Ministre,

Dans le cadre du recrutement des agents douaniers de l’Etat, nous venons très respectueusement vous exposez ce qui suit :

-nous avons été officiellement déclaré admissible mais après la visite médicale, on nous a recalé pour la formation militaire à cause du nombril ;

-ils nous ont confirmé qu’après une simple opération chirurgicale qu’on pouvait suivre la formation militaire ;

-malgré les plusieurs recours écris pour une résolution de la situation, jusqu’à ce jour aucun retour nous a été fait.

Monsieur le Ministre vous savez certainement que ce concours a été très sélectif. Tout l’effort fourni ne serait être perdu pour une telle raison. D’ailleurs c’est pour éviter toutes ces inégalités et injustices que le gouvernement a même adopté en conseil des ministres le 21 juin 2023 des décrets permettant aux personnes handicapées d’accéder à la fonction publique.

 Allons-nous perdre notre carrière professionnelle à cause de notre petit nombril ?

S’il vous plait Monsieur le Ministre :

-vu que nous ne sommes guerre des personnes handicapées ;

-vu que nous avons été à la hauteur des deux tests de sélection ;

-vu que notre mal peut être soigné et dans un temps record ;

-vu qu’une deuxième chance est donnée aux élèves en formation militaire ;

-vu que nous pourrions suivre cette formation militaire de base avec d’autres corps de l’armée car elle est commune à tous ;

nous vous demandons de revoir notre cas en nous autorisant à suivre la formation professionnelle en attendant la prochaine formation militaire de base qui sera lancée le temps de satisfaire à la demande.

Monsieur le Ministre, nous aider à réintégrer ce corps serait de sauver la carrière professionnelle des jeunes enfants béninois méritants et dévoués à servir leur nation et montrerait votre écoute envers le peuple.

 Dans l’attente d’une suite favorable à notre demande nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l’expression de notre très haute considération.

 FIODESSI Ange

FIODESSI Cotonou, le 08 septembre 2023

Ange Á

fiodessiange@gmail.com Monsieur le Président de la

67834930 cour constitutionnelle

**Objet** : Recours gracieux

 Excellence Monsieur le Président,

Dans le cadre du recrutement des agents douaniers de l’Etat, nous venons très respectueusement vous exposez ce qui suit :

-nous avons été officiellement déclaré admissible mais après la visite médicale, on nous a recalé pour la formation militaire à cause du nombril ;

-ils nous ont confirmé qu’après une simple opération chirurgicale qu’on pouvait suivre la formation militaire ;

-malgré les plusieurs recours écris pour une résolution de la situation, jusqu’à ce jour aucun retour nous a été fait.

Monsieur le Président vous savez certainement que ce concours a été très sélectif. Tout l’effort fourni ne serait être perdu pour une telle raison. D’ailleurs c’est pour éviter toutes ces inégalités et injustices que le gouvernement a même adopté en conseil des ministres le 21 juin 2023 des décrets permettant aux personnes handicapées d’accéder à la fonction publique.

 Allons-nous perdre notre carrière professionnelle à cause de notre petit nombril ?

S’il vous plait Monsieur le Président :

-vu que nous ne sommes guerre des personnes handicapées ;

-vu que nous avons été à la hauteur des deux tests de sélection ;

-vu que notre mal peut être soigné et dans un temps record ;

-vu qu’une deuxième chance est donnée aux élèves en formation militaire ;

-vu que nous pourrions suivre cette formation militaire de base avec d’autres corps de l’armée car elle est commune à tous ;

nous vous demandons de revoir notre cas en nous autorisant à suivre la formation professionnelle en attendant la prochaine formation militaire de base qui sera lancée le temps de satisfaire à la demande.

Monsieur le Président, nous aider à réintégrer ce corps serait de sauver la carrière professionnelle des jeunes enfants béninois méritants et dévoués à servir leur nation et montrerait votre écoute envers le peuple.

 Dans l’attente d’une suite favorable à notre demande nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l’expression de notre très haute considération.

 FIODESSI Ange

FIODESSI Cotonou, le 08 septembre 2023

Ange

fiodessiange@gmail.com Au Chef d’état-major des armées

67834930

**Objet** : Recours gracieux

 Excellence Monsieur le Chef d’état-major des armées,

Dans le cadre du recrutement des agents douaniers de l’Etat, nous venons très respectueusement vous exposez ce qui suit :

-nous avons été officiellement déclaré admissible mais après la visite médicale, on nous a recalé pour la formation militaire à cause du nombril ;

-ils nous ont confirmé qu’après une simple opération chirurgicale qu’on pouvait suivre la formation militaire ;

-malgré les plusieurs recours écris pour une résolution de la situation, jusqu’à ce jour aucun retour nous a été fait.

Monsieur le Chef vous savez certainement que ce concours a été très sélectif. Tout l’effort fourni ne serait être perdu pour une telle raison. D’ailleurs c’est pour éviter toutes ces inégalités et injustices que le gouvernement a même adopté en conseil des ministres le 21 juin 2023 des décrets permettant aux personnes handicapées d’accéder à la fonction publique.

 Allons-nous perdre notre carrière professionnelle à cause de notre petit nombril ?

S’il vous plait Monsieur le Chef :

-vu que nous ne sommes guerre des personnes handicapées ;

-vu que nous avons été à la hauteur des deux tests de sélection ;

-vu que notre mal peut être soigné et dans un temps record ;

-vu qu’une deuxième chance est donnée aux élèves en formation militaire ;

-vu que nous pourrions suivre cette formation militaire de base avec d’autres corps de l’armée car elle est commune à tous ;

nous vous demandons de revoir notre cas en nous autorisant à suivre la formation professionnelle en attendant la prochaine formation militaire de base qui sera lancée le temps de satisfaire à la demande.

Monsieur le Chef, nous aider à réintégrer ce corps serait de sauver la carrière professionnelle des jeunes enfants béninois méritants et dévoués à servir leur nation et montrerait votre écoute envers le peuple.

 Dans l’attente d’une suite favorable à notre demande nous vous prions de croire, Monsieur le Chef d’état-major des armées, en l’expression de notre très haute considération.

**Pièces jointes** : Listes des admissibles au concours

 Photo du nombril

 FIODESSI Ange